

**DEMANDE DE MUTATION DE CONTRAT D'ABONNEMENT**  
**DEMANDE D'OUVERTURE DE CONTRAT D'ABONNEMENT**  
**DEMANDE DE FERMETURE DE CONTRAT D'ABONNEMENT**

  
  


A retourner daté et signé en MAIRIE de PAGNY SUR MOSELLE – 1 rue des Aulnois – 54530 PAGNY SUR MOSELLE.

**A. PROPRIÉTÉ CONCERNÉE PAR LA DEMANDE :**

N° et Rue : ..... Appartement n° : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
**Compteur n° :**  
 .....

**B. TITULAIRE DE L'ABONNEMENT (PARTIE 1) :**

Mme                       M.                       Autre (entreprise, collectivité...) : .....  
 NOM : ..... Prénom : .....  
 Vous êtes :     propriétaire                       locataire                      Nb de personnes au foyer : .....

**EN CAS DE FERMETURE DE CONTRAT OU DE DEMENAGEMENT** *merci de compléter cette partie et aller directement à la partie E :*

Nouvelle adresse : N° et Rue : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....  
 Adresse mail : .....

**EN CAS DE MUTATION D'ABONNEMENT OU D'OUVERTURE DE CONTRAT** *merci de compléter les parties C et D.*

**C. NOUVEL ABONNE OU PROPRIETAIRE (PARTIE 2) :**

Dans le cas d'une mutation d'abonnement, l'abonnement est transféré à compter du .....à

Mme                       M.                       Autre (entreprise, collectivité...) : .....  
 NOM : ..... Prénom : .....  
 NOM : ..... Prénom : .....  
 Date et lieu de naissance : .....  
 Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....  
 Adresse mail : .....  
 Profession : .....

Vous êtes :     propriétaire                       locataire                      Nb de personnes au foyer : .....  
                      Reprise de l'abonnement par le propriétaire en l'absence de locataire

Adresse précédente : N° et Rue : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....  
 Adresse mail : .....

**Si vous êtes locataire, merci de préciser les coordonnées du propriétaire ou du syndic :**

NOM : ..... Prénom : .....  
 N° et Rue : ..... Appartement n° : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : .....  
 Adresse mail : .....

**D. NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DE L'ABONNEMENT :**

Le raccordement dessert :

- Une habitation
  Une activité professionnelle  
 Un compteur à usage agricole
  Autres : précisez .....

**E. RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU :**

L'index (\*) du compteur d'eau relevé contrairement à la date d'ouverture ou de la mutation de contrat d'abonnement est de :

(\*) uniquement les chiffres noirs  M3

NB : En cas d'absence de demande de mutation d'abonnement, ou si celle-ci est incomplète, l'ancien titulaire de l'abonnement restera redevable de la part fixe et le cas échéant des consommations.

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux relatifs aux services déjà fournis. L'utilisateur qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, à sa demande expresse, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Tout document papier est disponible sur simple demande écrite ou par mail à **sce-eau-assainissement@pagnysurmoselle.fr**

***Ce document ne sera enregistré qu'à partir du moment où toutes les rubriques utiles auront été complétées, datées et signées.***

Le nouvel abonné reconnaît avoir pris connaissance du Règlement du Service de l'Eau de la MAIRIE de PAGNY SUR MOSELLE ; des tarifs en vigueur du prix de l'eau y compris l'abonnement et que ces derniers sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par décision du Conseil municipal. Ces documents sont disponibles sur notre site [www.pagnysurmoselle.fr](http://www.pagnysurmoselle.fr).

Renseignements certifiés exacts,

Le :	Le :
A :	A :
Signature du titulaire de l'abonnement:	Signature du Maire :

Frais d'ouverture de contrat d'abonnement 40 € TTC -Frais de clôture de contrat d'abonnement 40 € TTC - Frais de déplacement sur demande de l'abonné 30 € TTC

**Nous attirons l'attention des abonnés sur la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx> le Délégué à la protection des données.